

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
« REMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE
CUISSON »

PROCEDURE ADAPTEE
(Article 28 du Code des Marchés Publics)

REGLEMENT DE CONSULTATION
(R.C)

Numéro de marché :	
Date de notification :	

Date de publication de l'avis d'appel public à concurrence :
VENDREDI 27 MARS 2020

Date de remise des offres :
VENDREDI 24 AVRIL 2020 À 17H00

Nom de l'organisme acheteur

LYCÉE ÉDOUARD HERRIOT
6 PLACE EDGAR QUINET
69006 LYON

Pouvoir adjudicateur

Lycée Édouard Herriot représenté par M. VAZQUEZ Provisieur

Objet du présent marché

Le présent marché a pour objectif le remplacement des équipements de cuisson au sein du Lycée Édouard Herriot à LYON (69006).

Forme du marché

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée, en application de l'article 28.

Allotissement

La présente consultation dispose d'un lot :

- ⇒ **Lot Équipements de Cuisson**

Durée du marché

Le présent marché s'exécutera dans la période comprise entre la date de notification à l'entreprise et la date d'achèvement des garanties contractuelles.
Il prendra effet à sa notification.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délai de réalisation

Date de réalisation des présentes prestations entre le Mercredi 01 Juillet 2020 et le Mercredi 15 Juillet 2020.

Présentation des offres

Le dossier à remettre par le candidat comprendra les pièces suivantes :

La lettre de candidature ou DC1, téléchargeable gratuitement sur le site www.marche-publics.fr

La déclaration du candidat ou DC2, téléchargeable gratuitement sur le site www.marche-publics.fr

Le candidat joindra au DC2 :

- ⇒ Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.
- ⇒ Références de marchés similaires datant de moins de trois ans.
- ⇒ Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- ⇒ Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43.

- ⇒ Le cahier des clauses administratives particulières ci-joint dûment signé.
- ⇒ L'acte d'engagement en un exemplaire original à compléter et à signer accompagné de l'annexe financière, datée et signée.
- ⇒ **Un mémoire technique décrivant précisément le matériel proposé, les performances et l'offre de services.**

Les propositions devront être rédigées en langue française.

Documents à transmettre obligatoirement pour l'attribution du marché :

- ⇒ Attestations sociales et fiscales énumérés dans les documents NOTI 1 – NOTI 2 (téléchargeable sur le site www.marche-publics.fr),
- ⇒ Extrait K BIS,
- ⇒ Attestation d'assurance,
- ⇒ RIB.

Conditions d'envoi des offres

Les offres seront à déposer sur le site de la plateforme.

Elle contient les documents mentionnés au paragraphe : **Présentation des offres, ainsi que :**

- ⇒ Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ayant valeur d'Acte d'engagement dûment daté et signé, accompagné :
 - De la DPGF,
 - Du mémoire technique.

⇒ Le cahier des clauses Techniques particulières (CCTP) dûment daté et signé.

Toute offre incomplète sera jugée non conforme au règlement de consultation.

Le fichier doit porter le nom du candidat.

La date limite de dépôt des offres est fixée au VENDREDI 24 AVRIL 2020 A 17h00

Date de publication

VENDREDI 27 MARS 2020 sur le site AJI/BOAMP

Jugement des offres

Prix sur la base du bordereau du prix unitaire	60%
Méthodologie	20%
Moyens humains	10%
Moyens matériels	10%

La valeur technique sera notée sur une échelle de 0 à 10, selon le barème suivant :

--	--

0	Absence de réponse ou réponse non engageante ou non contrôlable.
2	Réponse particulièrement faible – Critiquable.
4	Réponse faible.
6	Réponse moyenne – correspond au CCTP.
8	Bonne réponse.
10	Très bonne réponse.

Le prix des prestations sera apprécié de la façon suivante :

Note attribuée au candidat étudié : (montant de l'offre la moins disant / montant de l'offre étudiée) x Note maximale.

Conditions de la négociation

Le lycée Édouard Herriot pourra éventuellement engager les négociations avec le ou les candidats ayant présenté l'offre ou les offres les plus intéressantes, tout en respectant l'égalité de traitement des candidats.

La négociation pourra prendre la forme soit d'un échange écrit (fax, courrier, courriel) soit d'un entretien bilatéral. Elle peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

A l'issue de la négociation, les candidats devront remettre leur proposition par écrit, par la remise d'un nouvel acte d'engagement dûment complété et signé.

Les offres négociées seront analysées et classées selon les critères énoncés au règlement de consultation.

Les résultats de la négociation seront formalisés par écrit avant la signature du marché.

Renseignements complémentaires

Renseignements administratifs

Tout renseignement complémentaire d'ordre administratif sera fourni par :

Mme Muriel NOGIER

Gestionnaire

Mail : muriel.nogier@ac-lyon.fr

Renseignements techniques

M. Romain SEGUIN
Bureau d'études ICP
49 Rue de Montagny
69008 LYON
Tél : 07 81 73 34 29
Mail : contact@be-icp.fr